

VICINFOS

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE VIC-FEZENSAC

N°24
printemps 2024



TRAVAUX

L'AVENUE DES PYRÉNÉES
EN TRAVAUX À L'AUTOMNE
p.06

CADRE DE VIE

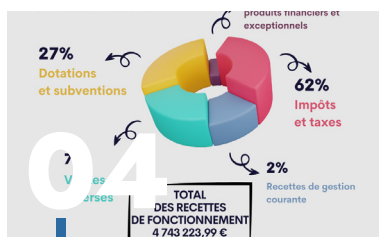
L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :
L'AFFAIRE DE TOUS !
p.08

VIE CITOYENNE

LES JEUNES S'ENGAGENT
POUR LA VILLE
p.10

SOMMAIRE

- LE MOT DU MAIRE. **03**
- BUDGET ET FISCALITÉ. **04**
- TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS. **06**
- CADRE DE VIE. **08**
- VIE CITOYENNE. **10**
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. **12**
- À VOTRE SERVICE. **14**
- TRIBUNE(S). **15**
- RETOUR EN IMAGES. **16**



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE VIC-FEZENSAC

Hôtel de ville
Cours Delom
32190 VIC-FEZENSAC
Tel : 05 62 64 47 00
Mail : mairie@ville-vicfezensac.fr
Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Complexe des Cordeliers
18 rue des Cordeliers
32190 VIC-FEZENSAC
Tél : 05 62 64 89 63
Mail : contact@dartagnanenfezensac.com

MAISON FRANCE SERVICES

Complexe des Cordeliers
18 rue des Cordeliers
32190 VIC-FEZENSAC
Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
(sauf le lundi et le mercredi après-midi)

PERMANENCES DES SERVICES PUBLICS :

- CAF
- Pôle Emploi
- Assurance retraite (CARSAT)
- MSA
- Caisse primaire d'assurance maladie
- Mission locale tous les mardis
- Direction générale des finances publiques tous les vendredis matin

PERMANENCE POINT JUSTICE :

- André Mailhe, conciliateur de justice le 3^{ème} mercredi après-midi de chaque mois
- Association AVMP 32 (aide aux victimes et médiation pénale)
- Centre d'information des droits des femmes et de la famille (CIDFF)

PERMANENCE ASSOCIATIONS :

- Association A-CO-R pour l'insertion
- Association ESPA (emploi service de proximité en Armagnac)

Ville de



Editeur : Mairie de Vic-Fezensac
Cours Delom - 32190 Vic-Fezensac
Directeur de publication : Barbara NETO
Tirage : 2500 exemplaires
Imprimerie : Les Presses de Gascogne
ISSN 2494-5161

LE MOT DU MAIRE

Rendre Vic-Fezensac plus attractive, c'est l'un des principaux objectifs que s'est fixés notre équipe municipale pour ce mandat. Car, c'est bien l'attractivité d'une commune qui nourrit directement son dynamisme et lui permet d'aller de l'avant.

Cet engagement fort se traduit par le déploiement de politiques publiques transversales : la rénovation et l'adaptation de nos bâtiments et équipements, la pérennisation et le développement de services à la population, l'accompagnement à la rénovation des logements, la réfection et le réaménagement complet d'espaces publics, le soutien aux actions associatives ou encore, ces deux dernières années, la baisse des taux des impôts locaux... Chacune de ces opérations, chacune de ces initiatives, chacune de ces décisions concourent directement à la recherche d'attractivité.

Bien sûr, les résultats de ces mesures ne seront pas immédiats. Elles s'inscrivent

nécessairement dans un temps long et dans une vision d'ensemble. C'est l'amélioration globale et progressive de nos équipements et de notre cadre de vie qui construira l'attractivité de demain. Ce processus, j'en suis convaincue, portera ses fruits. Nous n'en sommes, bien sûr, qu'au commencement, et il y a encore, évidemment, beaucoup à faire. Mais nous pouvons, d'ores et déjà, nous réjouir de la concrétisation des premières réalisations qui nous amènent, peu à peu, vers une ville plus belle, plus agréable et plus adaptée.

Idéalement située dans le Gers, ville conviviale et dynamique notamment grâce à sa richesse culturelle et associative, Vic-Fezensac peut réellement, même dans ce contexte tendu, tirer son épingle du jeu dans les années à venir. Pour cela, il nous faut résister ensemble aux vents contraires et maintenir

le cap afin que les actions engagées puissent produire leurs effets positifs. Nous avons des atouts indéniables ; il ne tient qu'à nous de les valoriser.

C'est tout le sens des différentes opérations qui ont été lancées ces trois dernières années ; les chantiers à venir s'inscrivent dans la même stratégie. C'est également dans cet esprit que les élus du conseil municipal ont adopté, en avril, le budget de la commune pour l'année 2024. Gageons que ces efforts seront payants et permettront, dès à présent, d'améliorer la qualité de vie des Vicois, tout en contribuant à attirer de nouveaux habitants dans notre commune.

// **Chacune de ces opérations, chacune de ces initiatives, chacune de ces décisions concourent directement à la recherche d'attractivité.**



Barbara
NETO

Maire de Vic-Fezensac

Présidente de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac

BUDGET ET FISCALITÉ

Les grandes lignes du budget 2024

Le budget 2024 a été adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2024.

Établi selon les orientations suivantes, il vise à :

- **maîtriser les dépenses de fonctionnement** pour préserver la capacité d'autofinancement de notre collectivité sur le long terme,
- **garantir la qualité des services rendus à la population** en maintenant le niveau des dépenses et des investissements,
- **poursuivre la politique volontariste en matière d'investissement** afin d'améliorer les infrastructures, le cadre de vie et l'attractivité du territoire,
- **rechercher activement des financements extérieurs** et des solutions innovantes pour optimiser les ressources de la commune,
- **diminuer les taux d'imposition** s'appliquant sur les ménages vicois.

Malgré le contexte national instable, la commune de Vic-Fezensac poursuit résolument sa trajectoire et maintient ses engagements en matière de services à la population et d'investissements. Grâce à une gestion budgétaire saine et optimisée, les résultats de ces dernières années sont satisfaisants et permettent d'aborder le budget 2024 et les années à venir dans de bonnes conditions.

Le cap de la collectivité reste inchangé : pérenniser, moderniser et développer les infrastructures, les équipements et les services du territoire pour répondre aux besoins de chacun et s'adapter aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels. ■

Budget de fonctionnement 2024



Budget d'investissement 2024 (financement des projets et équipements)

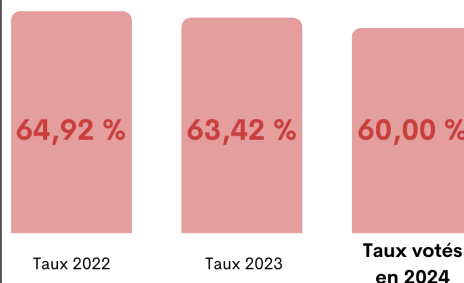


Principaux projets 2024 : le réaménagement de l'entrée de ville route d'Eauze et de la place Crespin, la réfection de l'avenue des Pyrénées, la réhabilitation des vestiaires du stade des Acacias, la rénovation de l'ancienne école de Lagraulas, le passage à l'éclairage LED d'équipements sportifs et la réfection/végétalisation du cimetière. ■

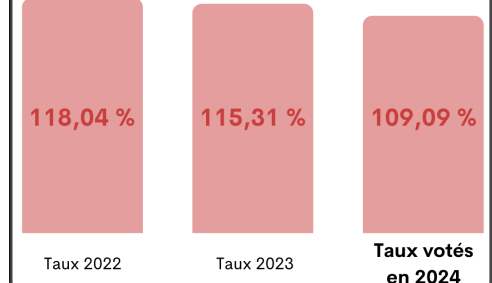
BAISSE DE LA FISCALITÉ

Comme la municipalité s'y était engagée, au regard des bons résultats 2023 et dans la continuité de la diminution votée l'an dernier, les taux d'imposition de la commune de Vic-Fezensac seront, cette année encore, en baisse. Dans le contexte d'inflation actuel et donc d'augmentation des bases, cette baisse des taux permettra une stabilisation des impôts locaux 2024 pour les contribuables vicois et lagraulassiens. ■

Taxe communale sur le foncier bâti



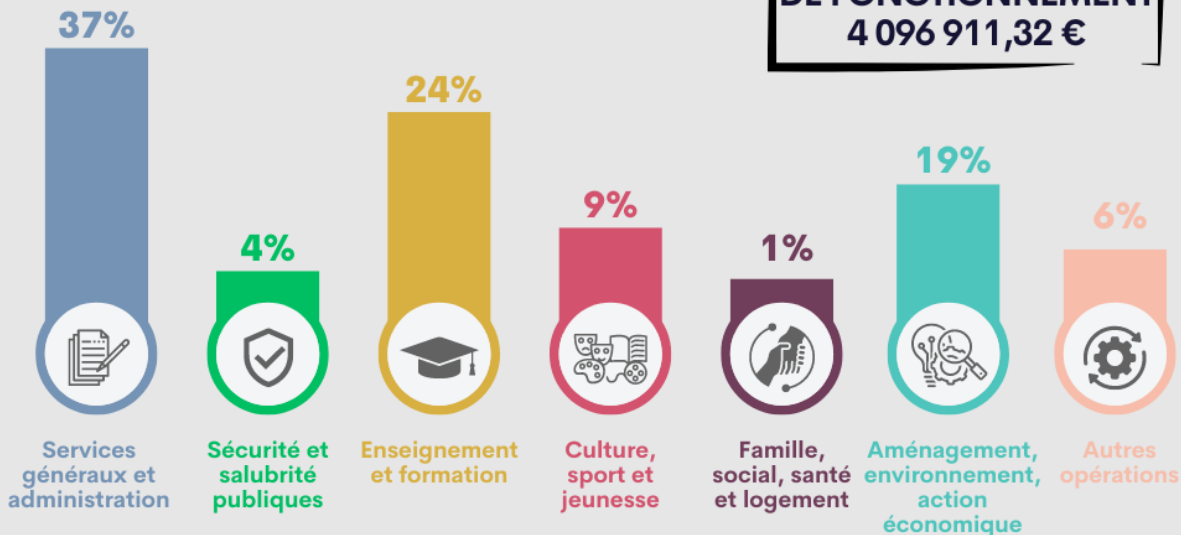
Taxe communale sur le foncier non-bâti



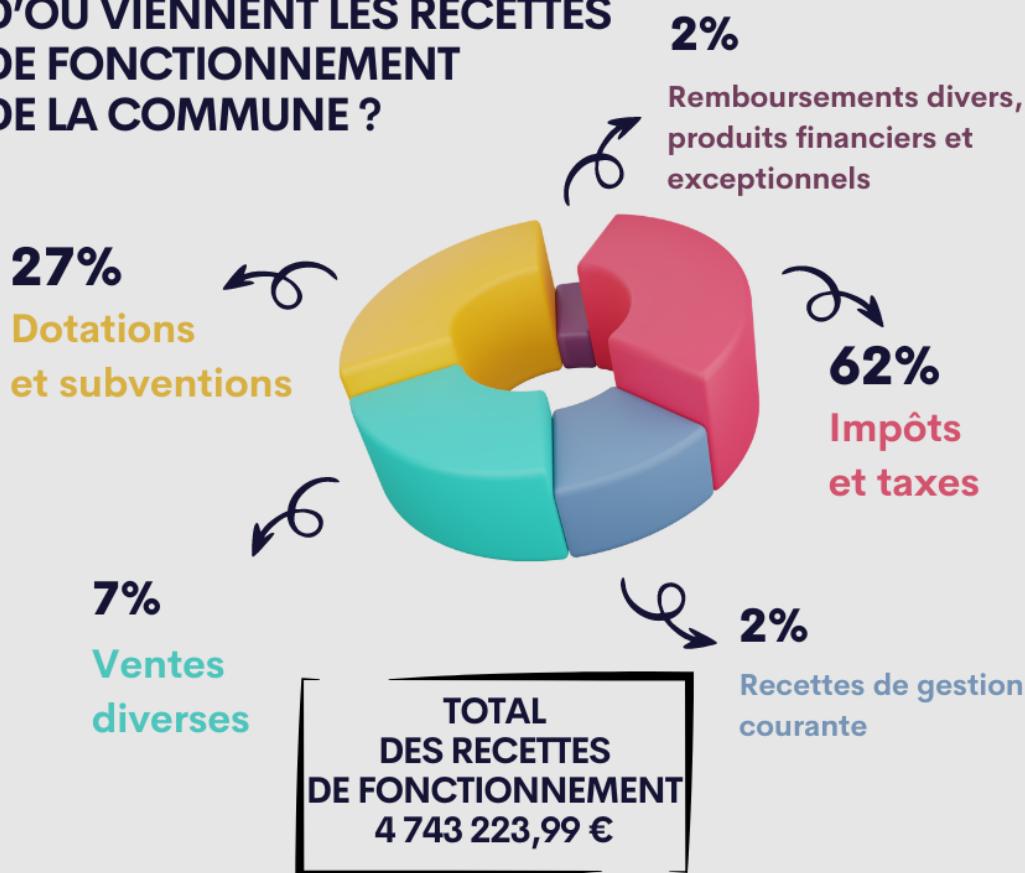
Au total, c'est une diminution de 5,4 % des taux d'imposition qui bénéficiera aux contribuables de la commune. ■

Bilan 2023 : le compte administratif en infographie

QUELLES SONT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE ?



D'OÙ VIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE ?



À ces dépenses et recettes de fonctionnement, s'ajoutent les dépenses et recettes d'investissements (projets et équipements) :

1 765 310,08€
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1 844 772,61€
RECETTES D'INVESTISSEMENT

TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

Le renouveau du quartier des Tisserands

Après plusieurs mois de travaux, le quartier des Tisserands fait aujourd'hui peau neuve pour le plus grand plaisir des riverains et des visiteurs.

Désimperméabilisation des sols, aménagement paysager, mise en accessibilité, mise en sécurité, mise en esthétique des réseaux sont



autant de travaux réalisés dans le quartier qui participe, aujourd'hui, à sa redynamisation et son embellissement !

Un espace de vie plus beau, plus adapté et plus durable qui servira de modèle pour tous les autres aménagements d'espaces à venir. ■



EN BREF

Après plusieurs mois de travaux, les terrains de tennis et de boule lyonnaise sont enfin couverts grâce aux structures photovoltaïques. Au delà de la production d'électricité verte, ce projet va également permettre aux associations concernées de développer leur activité sportive. ■



L'Avenue des Pyrénées en travaux à l'automne

Dans la continuité des engagements pris par la municipalité sur la requalification des rues et des quartiers du centre-ville, c'est maintenant au tour de l'avenue des Pyrénées (partie urbaine) de se préparer à une réhabilitation complète.

Plusieurs objectifs sont affichés : sécuriser le carrefour de la route de Marambat, désimperméabiliser les sols afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales sur les espaces où c'est possible (trottoirs, stationnement...), végétaliser des espaces supplémentaires, rénover complètement l'éclairage avec passage au LED dernière génération et adapter les cheminements piétonniers.

Cette ambition vise à répondre aux enjeux de développement durable mais surtout à améliorer le cadre de vie. ■



COMBIEN ÇA COÛTE ?

535.000€

dont **40%** de subventions de l'Etat*

321.000 €

214.000 €

COÛT COMMUNAL

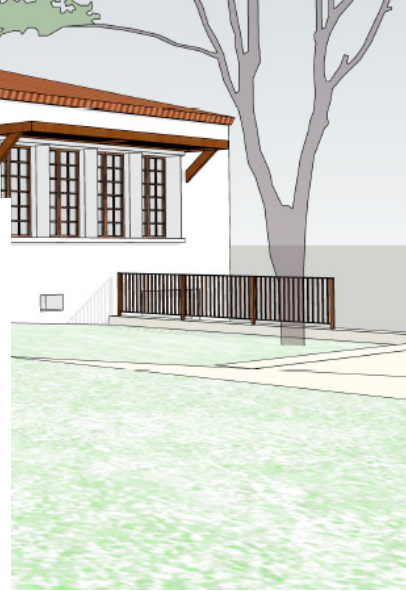
SUBVENTIONS

*en attente d'autres subventions

L'ancienne école de Lagraulas prête à se transformer

Quand des porteurs de projet cherchent un lieu pour s'installer, la municipalité met tout en œuvre pour essayer de trouver une solution. C'est le cas l'année dernière, quand quatre assistantes maternelles sont venues présenter leur projet d'ouverture d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) sur le territoire du Fezensac !

Un projet privé qui a été étudié avec attention et qui verra le jour début 2025 dans les bâtiments de l'ancienne école du village de Lagraulas. La ville, avec le soutien de l'État et de la CAF, va ainsi réhabiliter et mettre aux normes le bâtiment, le préau et la cour pour que l'ancienne école puisse accueillir ce projet éducatif et qu'à nouveau résonnent les rires des enfants dans le cœur du village. ■



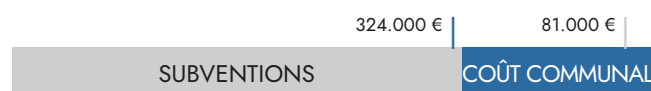
QU'EST CE QU'UNE MAM ?

Il s'agit d'une structure d'accueil collectif privé qui permet à plusieurs assistantes maternelles de se regrouper dans un lieu autre que leur domicile afin d'accueillir les enfants qu'elles ont respectivement à charge (soit 16 enfants au total). ■

COMBIEN ÇA COÛTE ?

405.000€

dont **80%** de subventions (Fonds vert et CAF du Gers)



L'entrée de ville "route d'Eauze" bientôt en travaux

Gage d'attractivité et de dynamisme, nos entrées de ville sont surtout des axes d'accès prioritaires de la commune qu'il convient aujourd'hui de sécuriser et de faire évoluer. C'est avec celle de la route d'Eauze que débiteront les aménagements.

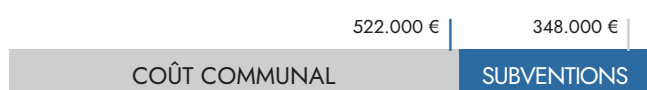
Ainsi, d'ici la fin de cette année, les travaux sur l'entrée de ville "route d'Eauze" devraient débiter. Ceux-ci comprendront la requalification de la voirie et des réseaux, la création de trottoirs aux normes PMR, la mise en accessibilité du domaine public, la désimperméabilisation des sols et la végétalisation de l'espace.

Un projet d'aménagement qui vise à créer une nouvelle dynamique dans cette zone. ■

COMBIEN ÇA COÛTE ?

870.000€

dont **40%** de subventions de l'Etat



CADRE DE VIE

Passage au LED de l'éclairage public et des bâtiments communaux

Progressivement, l'éclairage public et les bâtiments communaux de la ville passent au LED. Les services techniques municipaux remplacent les ampoules d'ancienne génération par celles à LED, une technologie plus économe et plus respectueuse de l'environnement qui permet d'éclairer avec la bonne qualité et quantité de lumière.

Avec près de 800 points lumineux répartis sur l'ensemble de la commune, cette amélioration permet de maîtriser et réduire la consommation énergétique mais également de préserver notre biodiversité en diminuant la pollution lumineuse qui perturbe les écosystèmes.

Après avoir remplacé les ampoules de l'éclairage public de la commune, la mairie a également remplacé l'éclairage du boulodrome de la boule lyonnaise et de la salle des conférences de l'hôtel de ville.



À VENIR

L'éclairage du gymnase municipal, les éclairages du terrain d'honneur de football, du terrain d'entraînement de rugby et du terrain d'entraînement de football ainsi que du terrain de tennis couvert. ■



VOUS AVEZ UN PROJET ENR : FAITES-VOUS CONNAÎTRE

Aujourd'hui, différentes sources d'énergies renouvelables (EnR) coexistent dans la production d'énergie en France : solaire, éolien, biogaz, géothermie...

Elles sont indispensables pour préparer le système énergétique de demain en diversifiant le mix énergétique de notre pays. Vous êtes propriétaire et vous souhaitez implanter un projet de production d'énergie renouvelable (EnR) sur votre territoire ?

N'hésitez pas à nous contacter :

- Téléphone : 05 62 58 10 10
- Mail : urbanisme@ville-vicfezensac.fr



Installation de deux nouveaux sites de compostage

Trois ans après l'installation du point de compostage de la salle polyvalente (en partenariat avec Trigone, le collectif habitants Oasis et le Centre Social Vic Accueil), le déploiement continue !

Toujours en partenariat avec Trigone, deux nouveaux points de compostage viennent d'être installés dans la commune : l'un avenue d'Elusa au niveau de l'école élémentaire, l'autre au niveau du clos des acacias à proximité des jardins familiaux de la commune (chemin de l'abattoir).

Ancré dans une véritable démarche durable et environnementale, le compostage permet également en réduisant le poids des ordures ménagères traitées pour chaque habitant d'en maîtriser les coûts pour l'ensemble des contribuables. ■



L'assainissement collectif : l'affaire de tous !

Afin de respecter la réglementation en vigueur et d'éviter la perturbation des ouvrages d'assainissement, nous tenions à vous rappeler qu'il appartient à tous de maîtriser vos rejets dans le réseau d'assainissement collectif.

Pour exemple, les lingettes sèches ou imprégnées (souvent utilisées dans le domaine ménager, cosmétique ou hygiénique) ne doivent pas être jetées dans les toilettes. Ce produit connaît une augmentation de sa consommation ces dernières années et son mauvais traitement en tant que déchet engendre des dysfonctionnements importants dans nos réseaux d'assainissement. Ainsi, qu'elles soient présentées comme « biodégradables » ou non, il convient de toujours les jeter dans la poubelle prévue à cet effet.

Seul le papier de toilette est destiné à être jeté dans les toilettes. ■

POUR RAPPEL

Nous invitons les professionnels à s'équiper d'un séparateur de graisses afin d'éviter les rejets dans le réseau d'assainissement. En effet, la présence de matières grasses dans le système d'évacuation des eaux usées engendre de nombreux problèmes techniques et des surcoûts considérables pour la collectivité. ■

VIE CITOYENNE

Les jeunes s'engagent pour la ville

Le Conseil des Jeunes de Vic-Fezensac accueille, en ce début 2024, sa cinquième promotion.

Créé en 2014, l'objectif de ce conseil est de donner la parole aux jeunes afin qu'ils puissent exprimer leur vision des choses, proposer des idées et des projets et, si possible de pouvoir les mettre en oeuvre.

Élus pour 2 ans, les dix conseillers auront donc l'importante mission de faire entendre les besoins des jeunes de la commune et de faire des propositions pour y répondre.

Soutenus dans ce travail par des élus qui les parrainent et les encadrent.

En ce début d'année, ils ont pu réaliser un grand loto qui leur a permis de récolter des fonds leur permettant de réaliser leur premier : des jeux olympiques vicois.



Yuna
BROBST



Léonce
CAZZOLA



Roméo
DUPUY ARIES



Léa
FAUCHÉ



Eva
FONTAN



Christie
LUTARD



Ilona
PARISOTTO



Amandine
PONS



Charlotte
TAJAN

D'autres projets, comme l'organisation d'une soirée des talents, des animations dans les maisons de retraite de Vic-Fezensac ou la création d'un parcours de santé sont en cours de réflexion par les jeunes du conseil. ■



Zéline
ZOUIN



Renouvellement du Conseil Citoyen du Temps Long



Vendredi 15 décembre 2023, cinquante six noms ont été tirés au sort parmi ceux inscrits dans les listes électorales afin de participer au nouveau collège habitants du Conseil Citoyen du Temps Long. A l'issue de ce tirage, trente sept citoyens se sont engagés dans la démarche et se réunissent régulièrement.

Cette commission citoyenne extra-municipale a deux missions :

- interpellier la commune sur ses problèmes au regard des enjeux climatiques, écologiques, démocratiques et sociaux,
- donner un avis consultatif sur les grands projets de la ville.

Ce nouveau Conseil citoyen est mandaté pour un an. Les membres qui le constituent choisissent eux-mêmes et collectivement : le rythme de leurs réunions, les thèmes de discussion et les décisions qu'ils prennent dans le cadre de leur mission. L'élu en charge, Anthony Chaulet est le rapporteur et animateur de leurs rencontres.

Le précédent Conseil citoyen a pu interpellier la mairie sur les sujets suivants :

- les dépôts d'ordures et décharges sauvages,
- les déjections canines,
- les fientes de pigeons,
- l'économie de l'eau potable en partenariat avec le syndicat d'eau potable (SIAEP),
- la pollution par les mégots de cigarettes qui a abouti à la réalisation d'une campagne de sensibilisation citoyenne par les membres eux-mêmes.

Réunions de quartier : construire ensemble les projets de demain

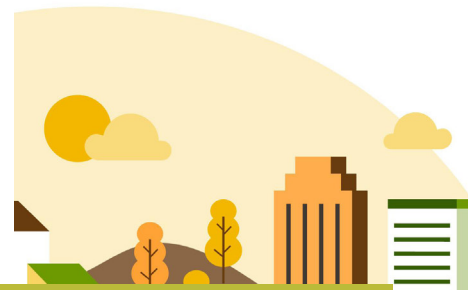


Depuis 2022, les réunions de quartier se poursuivent au fil des ans afin de donner la parole et d'être à l'écoute de ceux qui vivent et construisent la ville au quotidien. Ces réunions offrent un moment privilégié entre élus et habitants pour échanger sur les difficultés du quotidien, les projets en cours ou encore les aménagements futurs.

Au village de Lagraulais, en fin d'année 2023, l'accent a été mis sur la rénovation de la salle des fêtes et les travaux de la chapelle. En ce début 2024, ce sont les projets d'aménagement de l'Avenue des Pyrénées et de la Route d'Eauze qui ont été présentés aux habitants de chaque quartier concerné. ■



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Par délibération du 15 novembre 2023, la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac a engagé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui définira les modalités d'urbanisme pour l'ensemble du territoire et remplacera les PLU communaux et les cartes communales aujourd'hui en vigueur.

Le PLUi concerne tous les habitants du territoire car il touche à la vie quotidienne de chacun : c'est à partir de ce document que sont instruites les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme en particulier).



La réussite de l'élaboration du PLUi passe par une implication de l'ensemble des habitants, notamment par le biais de réunions publiques. Le public pourra s'informer sur le projet et faire part de ses observations ou propositions sur le site internet de la Communauté de communes ou dans les mairies pendant toute la durée des phases d'étude, prévue jusqu'en 2028. ■

Contact :

■ plui@dartagnanenfezensac.com



2ÈME ÉDITION DU PRINTEMPS DES ARTS

Le Printemps des arts est une animation qui s'inscrit dans le programme d'animations de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac. Il s'est déroulé cette année du 16 mars au 14 mai autour de 24 commerces et lieux publics à travers le centre ville, et recense près de 28 artistes. Parmi eux 14 nouveaux artistes.

Riches d'une belle réussite en 2023, les artistes et commerçants ont répondu rapidement et positivement à l'organisation de cette seconde édition.

L'office de tourisme était le point central des expositions puisque le lieu accueillait une oeuvre de chaque artiste. Chaque visiteur était ainsi invité à découvrir à travers le programme la richesse de ces expositions. À l'origine du printemps des arts, il y a eu tout d'abord un travail de recensement des artistes sur le territoire et surtout le "circuit des arts" de Pentecôtavic où des artistes exposent pendant les 4 jours de la Féria dans les bodégas vicoises. L'idée était ainsi d'étendre cette initiative aux commerces vicois et de faire connaître les talents du territoire d'Artagnan en Fezensac. ■

SITE INTERNET DE L'OFFICE DE TOURISME

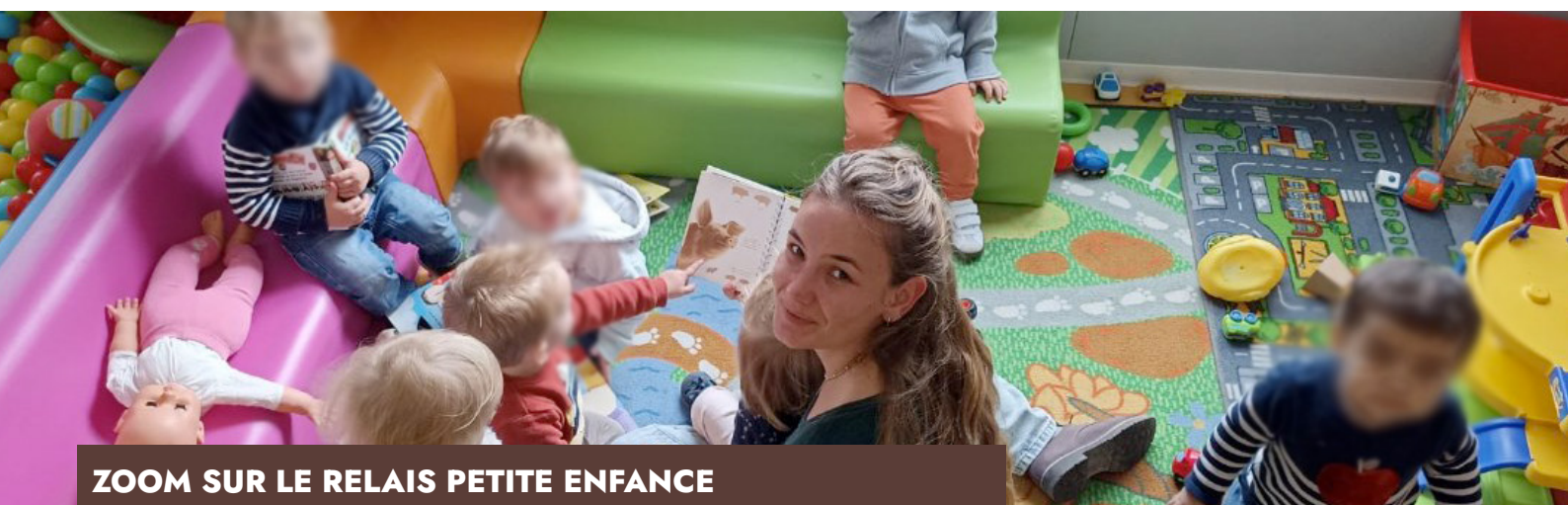
L'Office de Tourisme de Vic-Fezensac ainsi que les offices de tourisme d'Eauze, Nogaro, Lupiac et Castelnau d'Auzan Labarrère, forment aujourd'hui la destination "Armagnac et d'Artagnan" qui rayonne sur 75 communes de l'Ouest gersois.

L'équipe a travaillé pendant un an à l'élaboration d'un site internet commun sur un design attractif, moderne et convivial pour l'internaute. Il privilégie la mise en avant de l'offre touristique de l'ensemble de la destination reposant sur les deux emblèmes phares mondialement reconnus : l'Armagnac et d'Artagnan.

Il est également conçu pour que le dynamisme de chaque ville soit apprécié, et que tous les habitants puissent trouver des informations utiles, notamment sur les manifestations : agenda, expériences locales et des pépites à découvrir ou à redécouvrir.



N'hésitez pas à le consulter :
www.armagnac-dartagnan.com



ZOOM SUR LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est un lieu ressource pour :

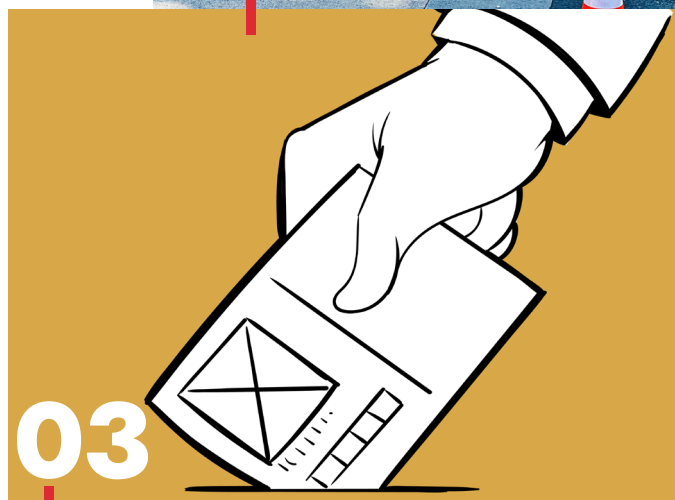
- informer les parents sur les différents modes de garde des jeunes enfants sur le territoire
- accompagner les parents dans leur recherche d'un mode de garde adapté à leurs besoins.
- accompagner les parents et les assistants maternels dans toutes les démarches administratives (contrat, rupture de contrat, déclaration de salaire, etc)
- proposer un cadre d'échange et de professionnalisation aux assistantes maternelles, pour partager autour des pratiques professionnelles et organiser des temps de socialisation et d'éveil pour les enfants accueillis.

Carlina Hintzsche, votre référente relais petite enfance, a un rôle d'observatoire sur le territoire en terme d'offres et de demandes de mode de garde pour les jeunes enfants. Elle se tient à votre disposition pour répondre à vos demandes et vous apporter un réel suivi jusqu'à obtention d'un mode de garde.

Coordonnées du relais petite enfance:

- 06 49 22 48 84
- relaispetiteenfance@dartagnanenfezensac.com
- permanences : lundi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h à la communauté des communes

À VOTRE SERVICE !



01 ■ Avec l'arrivée du printemps, les services techniques municipaux vont redonner un coup d'éclat à la signalisation routière de la commune afin d'améliorer la visibilité et de renforcer la sécurité des usagers de la route. Des travaux de rafraîchissement du marquage au sol qui ne peuvent se faire que par temps sec !

02 ■ Les agents de la Mairie toujours au service de la population ! Cela passe par des travaux d'amélioration de votre cadre de vie comme, récemment, l'embellissement des points de collecte de déchets.

03 ■ Les élections au Parlement européen auront lieu, en France, le dimanche 9 juin 2024. Votre vote sera décisif pour déterminer quels députés européens vous représenteront dans les instances de l'Union Européenne. Si vous êtes absent, pensez à faire une procuration !

04 ■ Comme chaque année avant Noël, ce sont les élus qui ont distribué les agendas dans vos boîtes aux lettres. Merci à eux et à tous les artisans et commerçants qui participent à la réalisation de ce support

05 ■ Votre permis de conduire pliant 3 volets « rose cartonné » est valable jusqu'au 19 janvier 2033. Vous pouvez demander son remplacement dès maintenant par le nouveau modèle au format carte de crédit. Les demandes de renouvellement peuvent s'effectuer chez soi (www.ants.fr) ou à la maison "France Services".

06 ■ Travaux, alertes, événements, manifestations : grâce à Panneau Pocket vous avez accès à toutes les informations municipales partout et tout le temps directement dans votre téléphone. Téléchargez l'application !



Le contexte actuel, avec la guerre en Ukraine, le conflit au Moyen-Orient, les prochaines élections aux Etats-Unis, fragilise toutes les économies et impacte tous les territoires.

Vic-Fezensac n'est pas épargné. Après la Cave, c'est une nouvelle coopérative (les abattoirs DELPEYRAT) qui annonce la fermeture de son site au profit d'un autre toujours plus grand, plus productif, au détriment de tous les acteurs locaux – salariés et producteurs – au détriment de l'environnement – transport et énergie. Le principe d'une coopérative c'est entre autres l'entraide, la solidarité, l'égalité, en aucun cas le profit mais apparemment les choses changent !

70 salariés, soit environ 70 familles de notre territoire se retrouvent à devoir se remettre en question : partir ou rester ? leur décision va peser lourd sur la commune, désertification du territoire, baisse des effectifs dans nos écoles, incidence sur nos petits commerçants... Madame le Maire propose de les soutenir mais encore... ?

Le mandat municipal entre dans son dernier tiers et il semble que la date butoir des gros chantiers soit fin 2025 – tiens donc, ne serait-ce pas la date du prochain rendez-vous aux urnes ?

Mais qu'en est-il de l'entretien courant de la commune ? il n'y a qu'à Vic-Lagraulas où il n'y a pas de budget annuel alloué à cette charge pourtant bien utile à tous nos concitoyens. Regardez nos trottoirs et nos chaussées, les nids de poules s'agrandissent, les revêtements se soulèvent, les bâtiments publics se détériorent... Il y a des rues où nous ne pouvons plus circuler sans risquer de trébucher et les intempéries de cet hiver n'ont rien arrangé. Un bien entretenu régulièrement est un bien durable dans le temps.

D'autant plus que nous dégageons des excédents de fonctionnement cumulés plus que confortables (fin 2022 : 1 385 600 € et fin 2023 : 1 178 500 €). Nous souhaitons donc, et nous en avons fait part lors du vote du budget 2024, que plus de crédits soient impartis à l'amélioration du quotidien de nos administrés.

Cet excédent 2023 conforte aussi notre position de l'an passé quant aux taux des impôts locaux. Nous persistons à dire que nous aurions pu baisser dès 2023 les taux communaux afin de compenser l'augmentation totale des bases de 7.1 %. Mais victoire cette année, le conseil municipal a adopté une baisse des taux de 5.39 % qui neutralisera totalement l'augmentation des bases 2024 imposée par l'Etat.

Pour conclure notre tribune, le front national étant en forte progression, faisons barrage, allons voter pour les élections européennes le 9 juin prochain. « *L'abstention est un recul avant de devenir une lâcheté* »

GROUPE L'EXPÉRIENCE POUR AGIR



Annoncée au personnel pour fin mars 2025, la fermeture de l'abattoir local Delpyrat va entraîner la disparition de 60 emplois et plus par ricochet. La casse pour l'économie est considérable et impactera le commerce local. Que dire de nos futures factures d'eau par la perte du plus gros client du syndicat ? Impact démographique aussi par le départ d'actifs, pertes d'élèves dans nos écoles et collège, vieillissement plus prononcé encore de notre population. Si l'action politique reste faible, des mesures audacieuses et innovantes sont à prendre au niveau des élus communaux et intercommunaux : « Les petites actions accomplies sont meilleures que les grandes actions prévues ». ■

RETOUR EN IMAGES

Cérémonie des vœux à la population

Mercredi 17 janvier 2024 s'est tenue la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Un moment convivial qui a permis de dresser le bilan des trois années écoulées et de parler des perspectives et projets envisagés. ■



Noël à Vic-Fezensac

Que ce soit aux côtés des Vicois ou des enfants du personnel municipal, Noël est toujours un moment privilégié pour se retrouver. La cérémonie d'illumination du sapin a réuni cette année encore beaucoup de monde. ■



Natura'Vic : une journée découverte entre nature et transition écologique

Encore une année réussie pour Natura'Vic ! L'édition 2024 s'est déroulée au Parc urbain sous un beau soleil de mars. Une journée riche en animations, en stands et en nouveautés qui a fait le bonheur des petits et des grands. ■



Cérémonie des nouveaux arrivants

C'est de coutume, chaque fin d'année, les nouveaux vicois sont invités à se réunir le temps d'une soirée. L'occasion de leur présenter le panel de services et d'activités dont regorge notre territoire. Parce que Vic-Fezensac est une petite ville dynamique où il fait bon vivre et où il se passe plein de choses. Bienvenue à tous dans la plus belle ville du monde ! ■



Pentecôtavic 2024 : distribution des bracelets et des laissez-passer aux Vicois

Afin d'accéder à la ville durant les festivités de la Pentecôte, vous pouvez récupérer votre bracelet à la mairie :

- lors de la permanence du mercredi 8 mai et du jeudi 9 mai de 9h00 à 12h00
 - le vendredi 10 mai de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 - lors de la permanence du samedi 11 mai de 9h00 à 12h00
 - du lundi 13 mai au jeudi 16 mai de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi 17 mai de 8h30 à 12h00
- Attention, aucun bracelet ne sera délivré le vendredi 17 mai après-midi.

Documents indispensables :

- pour les bracelets : une pièce d'identité et un justificatif de domicile ou un avis d'imposition (impôts fonciers).
- pour les laissez-passer : une pièce d'identité, un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule (uniquement aux vicois disposant d'un parking ou garage dans l'enceinte fermée de la ville).